



## Évènement GRAND FROID

Eviter de sortir aux heures les plus froides

Rester chez vous en cas de neige ou de verglas pour éviter les chutes

Si vous devez sortir, habillez-vous chaudement, couvrez-vous la tête et les extrémités

Mangez et buvez normalement

Prévoyez provisions et médicaments pour une période suffisante

Chauffez votre logement sans surchauffer

Faites vérifier le bon fonctionnement des appareils de chauffage et des bouches d'aération

Donnez des nouvelles à votre entourage



## Évènement CANICULE

Ne pas sortir aux heures les plus chaudes

Mouiller votre peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation

Manger normalement

Boire environ 1,5 l d'eau par jour ; éviter de consommer de l'alcool

Passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé

Maintenir votre maison à l'abri de la chaleur

Donner des nouvelles à votre entourage

Plus d'informations en consultant le PCS au secrétariat de la mairie

☎ : 05.63.41.62.77 - ✉ : stlieuxleslavour.mairie@wanadoo.fr

et sur le site internet de la commune : [www.saint-lieux-les-lavour.fr](http://www.saint-lieux-les-lavour.fr)



## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE PREVENTION DES RISQUES MAJEURS

La commune de Saint-Lieux-lès-Lavour a élaboré son **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** ayant pour objectif l'organisation des moyens communaux pour alerter, informer, assurer la protection et le soutien de la population lorsqu'un risque majeur intervient.

Le PCS est un outil opérationnel obligatoire pour toutes les communes du Tarn soumises au plan de prévention des risques naturels (PPRn) « Retrait et Gonflement d'Argiles » ainsi que pour les communes du bassin aval de l'Agout soumises au PPRn « Inondation » (article L731-3 du Code de la Sécurité intérieure, décret N°2005-1156 du 13/09/2005, article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales).

Pour notre commune, **3 risques majeurs** ont été identifiés : **Inondation, mouvement de terrain et transport de matières dangereuses**. Vous trouverez ci-dessous les consignes de sécurité à adopter en cas de catastrophe naturelle ou technologique.

Cette plaquette est complétée par les bons gestes à tenir lorsque surviennent **4 évènements** liés aux conditions climatiques : **Tempête et vent, chutes de neige, grand froid et canicule**.

### Les bons réflexes

Bien que les réponses à apporter varient en fonction de la nature du risque, il existe des consignes de sécurité communes d'urgence en cas d'alerte ainsi que de la conduite à tenir :



**S'informer de l'évolution de la situation**  
**Ecouter les radios du réseau de Radio France**



**Respectez les consignes des autorités pour votre sécurité**



**N'exposez pas vos enfants au danger en allant les chercher à l'école, ils seront les premiers pris en charge par les secours**



**Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours**

**Dans tous les cas, gardez votre calme, les services de secours sont prêts à intervenir.**

**S'il y a des personnes âgées ou handicapées dans votre entourage, prévenez la mairie :**

☎ : 05.63.41.62.77 - ✉ : [stlieuxleslavour.mairie@wanadoo.fr](mailto:stlieuxleslavour.mairie@wanadoo.fr)

**Portez attention aux personnes en difficulté autour de chez vous.**



## Risque majeur INONDATION – CRUES

Ne prenez pas votre voiture ; ne forcez pas les interdictions

Ne pas aller chercher vos enfants à l'école ou à la crèche

Vous tenir prêt à évacuer les lieux à la demande des autorités

Fermer les ouvertures

Couper l'électricité et le gaz

Monter dans les étages avec : eau potable, vivres, papiers d'identité, radio à piles, lampe de poche, piles de rechange, vêtements chauds, vos médicaments

Ecouter la radio pour connaître les consignes à suivre



## Risque majeur MOUVEMENT DE TERRAIN

Se conformer aux consignes données par les autorités

Fuir latéralement ; s'éloigner du point d'effondrement

Ne pas revenir sur ses pas

Respecter les déviations mises en place

Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé



## Risque majeur TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

Se conformer aux consignes données par les autorités : évacuation ou confinement

Ne pas aller sur les lieux de l'accident

Ne pas fumer, pas de flamme, pas d'étincelle

Fermer toutes les ouvertures et calfeutrer les aérations

Vous éloigner des portes et des fenêtres



## Évènement TEMPÊTE ET VENT

Limitier les déplacements ; dans la mesure du possible, rester chez soi

Ne pas se promener en forêt, ne pas s'abriter sous un arbre

Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol

Ne pas intervenir sur une toiture



## Évènement CHUTES DE NEIGE

Se renseigner sur l'état des routes ; ne forcez pas les interdictions

Limitier ses déplacements ; dans la mesure du possible, rester chez soi

Protéger les canalisations contre le gel

Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol